

Paris le 17 septembre 2018,

A l'intention de Mesdames et Messieurs les Députés,
A l'intention de Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

.....

Objet : La neutralité carbone en 2050 grâce à la Forêt et au Bois, objectif national fixé dans le Plan Climat.

La forêt et le bois sont déjà les principaux contributeurs dans la lutte contre le changement climatique avec un bilan carbone positif équivalent à 20-25% des émissions nationales (130 millions de tonnes).

Mais pour atteindre la neutralité carbone, il faudra faire bien plus en activant réellement la formule naturelle :

Forêt + Bois = Neutralité Carbone

Cette équation ne fonctionne que si l'on optimise d'une part la gestion durable des Forêts pour activer la « pompe carbone » (extraire le carbone émis dans l'atmosphère) et d'autre part les multiples usages du bois pour substituer les ressources fossiles des autres matériaux énergivores.

A l'heure où le prix du bois d'œuvre sur pieds est de l'ordre de 30-40 €/m³ (et 10 €/m³ pour le bois énergie et le bois industrie), il est paradoxal de constater que le montant de la Contribution Climat Energie CCE atteint déjà 45 €/T de CO₂ en 2018. Or, pour produire 1 m³ de bois, la forêt capte 1 T de CO₂ dans l'atmosphère. Cela signifie donc que le service rendu par la forêt pour dépolluer l'atmosphère vaut déjà théoriquement plus que le bois qu'elle produit.

C'est pour cela que la filière Forêt-Bois, incite l'Etat à réinvestir 200 M€/an (sur les 9 milliards que lui rapporte la CCE en 2018) dans la mise en œuvre du plan Forêt-Bois pour la France. Avec comme résultat, au bout de 10 ans : **+ 12 millions de m³/an de bois prélevés, + 100 000 ha/an de reboisés ou améliorés, + 20 000 emplois créés.** Il ne s'agit donc aucunement d'une dépense publique mais bien d'un investissement dans des actifs naturels, ancrés sur le territoire national avec un retour durable.

Une partie non négligeable des fonds de la CCE sont déjà affectée au Compte d'Affectation Spéciale de la Transition Énergétique, le CAS TE, et c'est au sein de ce CAS TE que les arbitrages politiques doivent être opérés.

Nous comptons sur votre soutien, Il est temps de changer d'ère : investir des fonds carbones dans la plantation d'arbres, cela peut tout changer durablement, telle est le titre de la plaquette que vous trouverez joint à cette lettre.

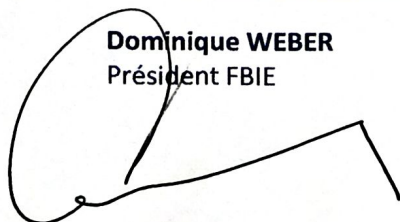
Nous sommes à votre écoute et disponibles pour vous rencontrer et vous présenter nos arguments qui auront de réelles conséquences dans nos territoires.

Recevez Madame, **Monsieur le Député / Sénateur, l'assurance de toute notre considération.**

Michel DRUILHE
Président FBR



Dominique WEBER
Président FBIE



Christophe GLEIZE
Président de FBR



Pièces jointes : Plaquette illustration